

« LES PROMESSES... ! »

« Car le Fils de Dieu, Jésus-Christ, qui a été prêché par nous au milieu de vous, par moi, et par Silvain, et par Timothée, n'a pas été oui et non, mais c'est oui qui a été en lui ; car, en ce qui concerne toutes les promesses de Dieu, c'est en lui qu'est le oui ; c'est pourquoi encore l'Amen par lui est prononcé par nous à la gloire de Dieu. Et celui qui nous affermit avec vous en Christ, et qui nous a oints, c'est Dieu, lequel nous a aussi marqués d'un sceau et a mis dans nos cœurs les arrhes de l'Esprit... » II Cor 1:19-22.

S'il est un domaine spirituel aussi vaste que varié, c'est bien celui des « promesses », qui constituent, pour une grande part, la Parole de Dieu. La diversité des promesses dans les Ecritures remonte au commencement où Dieu appela Ses créatures à entrer dans Son Dessein préparé de tout temps, et annoncé par les prophètes, jusqu'à Celui en qui Dieu s'est incarné, Jésus-Christ en tant que « Fils de l'homme », dont il est écrit que « c'est de la postérité de David que Dieu, selon sa promesse, a suscité à Israël un Sauveur, qui est Jésus... » Actes 13:23. Les Paroles concernant le renouvellement des saisons, disant : « Tant que la terre subsistera, les semailles et la moisson, le froid et la chaleur, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point... » Gen 8:22, annoncent certes une réalité terrestre, mais aussi préfigurent la promesse de la réalité céleste « des biens à venir... » Hébr 10:1, en la Personne de Jésus-Christ « devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel... » Hébr 5:9.

L'Ecriture renferme un nombre infini de promesses concernant les choses terrestres, spirituelles et célestes. Ces promesses sont autant de sujets de prières présentés à notre foi ! Il n'est à première vue rien de plus simple à comprendre que les promesses, et, cependant, elles se trouvent parfois parmi les choses les plus difficiles à saisir tenant compte des nécessités complexes de la vie. Si, en effet, l'accomplissement des promesses est source d'actions de grâces, l'absence de leur accomplissement peut troubler, décourager et susciter le doute, non seulement au sujet des promesses, mais, parfois, et sans se l'avouer, au sujet de Celui qui les a faites. À cet égard, il est des vérités profondes à relever dans l'épître aux hébreux, au sujet de ceux qui reçurent la Parole de Dieu, par la foi. En effet, concernant déjà Sara, la femme d'Abraham, il est dit que « c'est par la foi que Sara elle-même, malgré son âge avancé, fut rendue capable d'avoir une postérité, parce qu'elle crut à la fidélité de celui qui avait fait la promesse... » Hébr 11:11. L'Ecriture ici précise que Sara crut, non d'abord la promesse, mais avant tout à la Fidélité de Dieu Lui-même qui l'a faite. Ceci est plus qu'une nuance. La promesse est aussi certaine et véritable que Dieu qui l'a donnée ! Et la véracité de la promesse a la « consistance » de la nature éternelle de « Dieu qui ne ment point... » Tite 1:2.

Ce qui se nomme promesse renferme toute la diversité des promesses que contient le Plan de Dieu telles que « la terre promise... » Hébr 11:9, « l'Evangile promis... » Rom 1:2, « la vie éternelle promise... » I Jean 2:25, « les grâces saintes promises... » Act 13:34, « l'héritage éternel promis... » Hébr 9:15, le « Royaume promis... » Jac 2:5, « la promesse de son avènement... » II Pier 3:4, « la promesse des nouveaux cieux et de la nouvelle terre... » II Pier 3, 13, sans compter toutes les promesses destinées par Dieu à chaque racheté en particulier. C'est en ceci que se pose la manière de s'attendre aux promesses. Si c'est, en effet, « par la foi » que les anciens « obtinrent des promesses... » Hébr 11:33, il est à relever que la plupart de ces promesses ont été préalablement établies de la part de Dieu pour le temps dans lequel ils vivaient en vue d'un Plan précis. La foi obtient les promesses, certes, mais les promesses que Dieu a faites, et non pas celles que nous imaginons selon nos propres désirs. Dans cette même pensée, ce n'est pas notre foi personnelle qui « rend active » n'importe quelle promesse. Lorsque Dieu fit les promesses à Abraham au sujet de la terre promise, à Moïse au sujet de la sortie d'Egypte, à David en vue de la construction du temple et à bien d'autres personnes de l'Ecriture, le contexte qui fut le leur ne nous permet pas de prendre pour nous des promesses qui leur étaient destinées. Le fait de s'approprier sans discernement ce qui a été promis à d'autres, ne peut que susciter de profondes et douloureuses déceptions.

Il se révèle qu'il est possible de croire des promesses en méconnaissant le Dessein en vue duquel Dieu les a données. Or, il n'y a pas lieu de prélever une promesse parmi toutes pour se l'appliquer sans discernement dans notre propre vie, c'est-à-dire, selon nos préférences, selon notre ressenti, en un mot : selon la lettre et non selon l'Esprit. C'est ici la démarche d'une âme qui se cherche elle-même plutôt que Dieu. De même, ce n'est pas la « force » de notre foi qui rend « active » une promesse, mais l'assurance intérieure qu'elle nous a été personnellement adressée. Or, la promesse ne peut être accomplie que lorsque la Pensée de Dieu et notre pensée régénérée ne font qu'une, et cette intime conviction rend possible son accomplissement de promesse au temps et de la manière que Dieu l'a fixé.

Ce que Dieu a fait pour moi, il peut le faire aussi pour vous... ! Ce sont ici des paroles bien souvent entendues lors des témoignages rendus. Certes Dieu est amour pour toutes Ses créatures. Sa Puissance est la même pour tous, mais Son Action ne se répète pas automatiquement de la même manière pour chacun. Ce que nous obtenons de Dieu sera toujours différent de ce qu'Il fait pour autrui, tant dans la forme que dans le fond. Sinon ceci reviendrait à « appliquer » dans sa propre vie des paroles adressées à d'autres. Dans un contexte différent, mais par une même démarche, ceci s'apparente à cette parole de l'Eternel exprimée par Jérémie : « C'est pourquoi voici, dit l'Eternel, j'en veux aux prophètes qui se dérobent mes paroles l'un à l'autre. Voici, dit l'Eternel, j'en veux aux prophètes qui prennent leur propre parole et la donne pour ma parole... » Jér 23:30-31. Alors que les uns cherchent à faire passer leur propre parole pour la Parole de Dieu, d'autres prennent des Paroles de l'Ecriture comme leur étant adressées à eux seuls. Ainsi en est-il souvent concernant l'utilisation des Promesses de Dieu ; or, le fait de croire à la Parole ne nous conduit pas à nous approprier sans discernement les promesses destinées à d'autres.

Quelle est donc la disposition spirituelle rendant accessible l'accomplissement des promesses de Dieu ? Car notre disposition intérieure peut nous éclairer sur le pourquoi de certaines promesses non réalisées. Il est écrit concernant le « repos de Dieu » : « Or, puisqu'il est encore réservé à quelques-uns d'y entrer, et que ceux à qui d'abord la promesse a été faite n'y sont pas entrés à cause de leur désobéissance, Dieu fixe de nouveau un jour - aujourd'hui - ... » Hébr 4:6-8. Alors que pour d'autres, l'Ecriture déclare : « C'est dans la foi qu'ils sont tous morts, sans avoir obtenu les choses promises ; mais ils les ont vues et saluées de loin, reconnaissant qu'ils étaient étrangers et voyageurs sur la terre... » Hébr 11:13. S'agissant des premiers, les promesses qui leur avaient été personnellement adressées ne leur servirent de rien à cause de leur « désobéissance ». S'agissant des seconds qui moururent, ceux-ci n'obtinrent pas davantage ici-bas les promesses de Dieu, non à cause de leur manque de foi, loin de là, mais en raison d'un Dessein de la part de Dieu correspondant en même temps à la nature essentiellement spirituelle de leur aspiration à « désirer une patrie meilleure », c'est-à-dire non pas terrestre, mais « céleste ». « C'est pourquoi, dit l'Ecriture, Dieu n'a pas honte d'être appelé leur Dieu, car il leur a préparé une cité... » Hébr 11:16. Ce sont ceux dont il est dit : « tous ceux-là, à la foi desquels il a été rendu témoignage, non pas obtenu ce qui leur était promis, Dieu ayant en vue quelque chose de meilleur pour nous, afin qu'ils ne parvinssent pas sans nous à la perfection... » Hébr 11:39-40. Dans ce cas précis, le fait de ne pas recevoir ici-bas ce qui a été promis démontre l'acceptation de rachetés ayant saisi la dimension éternelle des Promesses divines ! Et ceci révèle, par là même, la nature spirituelle de notre aspiration qui perçoit que Dieu répond, non pas à nos « envies » ..., mais à nos « besoins », qui précisément correspondent à « la Pensée de l'Esprit », parce que « c'est selon Dieu qu'il intercède en faveur des saints... » Rom 8:26-27. Ainsi, en laissant l'Esprit au-dedans de nous nous inspirer les sujets de prières émanant de la Pensée de Dieu, la Pensée divine nous introduit alors dans la vision et la dimension des « choses spirituelles, que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment... » I Cor 2:9. Car, ceux qui aiment Dieu en réponse à Son Amour envers eux, découvrent dans Son Dessein la place qu'ils occupent et la vocation à laquelle Dieu les appelle.